

Über Wasser

Au fil de l'eau

Verbindungsbroschüre des Flussvertrags Amel und Rur
Bulletin de liaison du Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour



n° 34

Mars 2018



Flussvertrag der Amel / Rur
Contrat de Rivière de l'Amblève et de la Rour

**Calme et détente au
Val du Roba
Ligneuville**

Ouvert de fin mars à fin octobre
Open vanaf einde maart tot einde oktober

Fermé le vendredi
Tél.: 080/57.01.93
Vrijdags gesloten

Notre savoir-faire à votre service

Pour vos espaces verts :
Tontes de pelouse, débroussaillage, pulvérisation, échardonnage, ramassage de feuilles...

Pour votre mobilier extérieur :
tables, bancs, panneaux d'affichage, chalets de Noël, abris de jardin, protège-poubelles....

Les Hautes Ardennes, place des chasseurs ardennais 30,
6690 Vielsalm. Tel. 080/29.25.55 Fax. 080/29.25.50
email : eta@leshautesardennes.be

Location de boxes
Cours particuliers
Accueil de cavaliers de passage avec leurs chevaux

Les Écuries du Ry du Meez

Mont de Fosse 4b
4980 Trois-Ponts

Le rat des champs

Littérature adultes et jeunesse
Papeterie écologique

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 18h

Anne-Marie & Dominique Lallement
Rue de l'Hôtel de Ville, 11
6690 Vielsalm
Tél. & Fax: 080/33 90 93
E-mail: leratdeschamps@skynet.be
TVA: BE 0836.292.725

**PECHER
à VIELSALM**
<http://www.lasalmiote.be>

La Salm et ses affluents
+/-60 km de rive
truite et ombre

Lacs des Doyards
11 ha
Truite, blancs, brochet,
perche et carpe

Rempoissonnement tous les mois
Renseignement : 0498141943

Jardinage • Aquariophilie • Oisellerie • Animalerie • Pêche

L'Oisellerie Malmédienne
9, rue Neuve (Pont Neuf)
B-4960 Malmedy

TÉL. +32 (0) 80 33 08 34
Parking aisé à l'arrière du magasin

**TOMBEUX
MENUISERIE**
Votre rêve...notre défi!

FABRICANT DE MOBILIER CONTEMPORAIN
WWW.TOMBEUX.BE

CUISINES
PLACARDS
DRESSINGS
SALLES DE BAINS
AGENCEMENT D'ESPACES PRIVÉS & PROFESSIONNELS

ATELIER - BUREAU - EXPO
LES ETANGS, 4
4970 STAVELOT
TÉL.: 080/88 06 22
INFO@TOMBEUX.BE

**Alimentation en produits naturels, biologiques
et de régime**

Avenue du Pont de Warche 4 - 4960 MALMEDY
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h30
TEL : 0032(0)80 34 18 64 - FAX : 0032(0)80 34 18 65

Sommaire

Sommaire/Editorial/Un nouveau venu	p.1
Le zéro phyto en Wallonie : on fait le bilan au 1 ^{er} janvier 2018	p.2 à 4
Sur le front de la berce du Caucase	p.5 à 7
Wallonischen Tage des Wassers - Schulprogramm	p.8
Les journées Wallonnes de l'eau - Programme école	p.9 à 11
Les journées Wallonnes de l'eau - Programme grand public	p.12 à 15
LIFE ELIA : Améliorer la biodiversité sous les lignes à haute tension	p.16 à 17
Les secrets de la carrière souterraine du Grand Banc	p.18 à 19
La piscine au jardin - Un petit bonheur à bien doser	p.20
Les déchets verts de la belle saison	p.21
Quand les cours d'eau retrouvent leurs noms	p.22 à 23
Erratum/Agenda	p.24

Editorial

Le printemps arrive et avec lui son florilège d'activités «Nature». Dès à présent commencent les Journées wallonnes de l'Eau avec un programme riche et varié proposé par le Contrat de rivière et ses partenaires. Toutes ses activités sont de qualité et gratuites alors profitez-en sans modération !

Bonne lecture, bonnes visites et au plaisir de vous y rencontrer.
L'équipe du CRA-R

Un nouveau venu !

Grégory Budke, habitant de Malmedy, a rejoint, à mi-temps, la cellule de coordination du Contrat de rivière le 5 février.

Il est bachelier en agronomie, orientation environnement et a fait ses études à La Reid. Il parle le français et l'allemand.

Grégory avait effectué son stage et son travail de fin d'étude au sein du Contrat de rivière où il avait étudié la qualité des eaux de la Warche à Malmedy. Ce travail lui a valu une distinction.

Bienvenue parmi nous Grégory !



Le zéro phyto en Wallonie : on fait le bilan au 1^{er} janvier 2018

Depuis 2014, la nouvelle réglementation à propos des pesticides dans les espaces publics, dite objectif zéro phyto, est entrée en vigueur. Il est temps pour nous de faire un bilan en Wallonie et plus particulièrement dans les communes du bassin de l'Amblève et d'une partie de la Rour.

OBJECTIF "ZÉRO PHYTO" dans votre commune !

Depuis 2014, les phytos sont interdits sur la plupart des espaces publics...

- à moins d'un mètre* d'un terrain revêtu non-cultivable relié au filet d'eau
- à moins de 6 mètres* d'une eau de surface (rivière, étang...)
- au pied des arbres, des haies, dans les zones enherbées et les parterres* !

... et au 1^{er} juin 2019, c'est le zéro phyto dans tous les espaces publics !

* Plus d'infos sur www.gestiondifferentiee.be/pwrp

Wallonie Gestion différenciée

Comment font les communes pour accomplir cet objectif ?

Les communes ont dû réfléchir à une nouvelle manière de gérer leurs espaces verts. Elles ont dû changer leur manière de travailler.

Il n'est pas rare aujourd'hui de voir certains trottoirs ou allées avec de petites tâches de végétation spontanée par ci par là. Plusieurs endroits retrouvent un aspect plus « naturel » sans être pour autant mal entretenus.

Des mesures dites de prévention sont mises en place par les communes comme **des prairies fleuries, des zones en graviers enherbées, du fauchage tardif ou de la tonte différenciée.**

Dans les cimetières, **l'enherbement et la végétalisation** des allées et des entre-tombes sont de plus en plus privilégiés.

Ces méthodes améliorent l'esthétisme des espaces et réduisent le temps d'entretien en agissant à l'amont du problème.



Ce gain de temps peut ainsi être consacré aux autres endroits qui devront toujours être désherbés. Dans ce cas, des méthodes d'action sont nécessaires, réalisés avec l'aide de désherbeurs thermique, mécanique ou par désherbage manuel.

Pour aider les communes à choisir la bonne méthode de désherbage, des démonstrations de machines et des salons sont organisés tout au long de l'année en Wallonie par des entreprises ou des associations. Des organismes comme le « Pôle de gestion différenciée » ou « Adalia » centralisent, partagent des informations et proposent des formations sur l'évolution des méthodes alternatives. Ainsi, les communes ne se retrouvent pas seules face à l'interdiction de pesticides, une dynamique est mise en place pour favoriser et trouver des solutions.

L'objectif visé est l'absence d'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics en 2019.

Au 1^{er} octobre 2017, 103 communes wallonnes sur 262 n'utilisent plus de pesticides pour entretenir leurs espaces publics (36 en 2014 et 66 en 2016). Cela fait une augmentation de 37 communes par rapport au 1^{er} janvier 2016.

De plus, pour 49 communes l'utilisation des produits pharmaceutiques se limite aux cimetières.

Ces chiffres montrent une croissance positive et prouvent que l'objectif est réalisable.

Nos communes :

Un peu moins de la moitié des communes dans le bassin de l'Amblève et de la Rour sont en « zéro phyto » total. Ce qui est mieux que la tendance régionale. Pour le reste des communes, le seul endroit où des pesticides sont encore utilisés sont les cimetières. Cependant, plusieurs solutions sont en cours de réalisation donc il y a bon espoir d'arriver à l'objectif zéro phyto en 2019 pour toutes les communes du bassin versant.

Nos communes :

Toutes les communes du bassin emploient des méthodes préventives comme l'enherbement, le fauchage tardif et le paillage.

Par contre, nous pouvons remarquer une grande différence entre les communes au niveau du matériel et des personnes en charge de ce travail.

Certaines communes font part de leur difficulté dans le changement de méthodes. Elles entraînent une augmentation du temps de travail, avec des passages plus fréquents, ainsi qu'une augmentation des coûts.

Les différentes nouvelles méthodes permettent de garantir une gestion respectueuse de l'environnement, de nos ressources en eau et de notre santé en limitant la présence de produits phytopharmaceutique.

Les espaces publics ne sont pas pour autant en mauvais état, comme certains pourraient le prétendre.

Ainsi, une bonne communication est nécessaire (primordiale) pour expliquer la démarche des méthodes préventives pour que tous les citoyens se préparent et adhèrent à l'apparition de végétation spontanée dans ces espaces.

Lors de son stage au CRA-R, Hélène Maron a interrogé nos communes pour voir quelle était leur situation par rapport au «zéro phyto». Les réponses reçues vous sont présentées dans le tableau de la page suivante.

L'article a été écrit par Hélène, avec l'aide de publications du Pôle de gestion différenciée.

Nos communes :

La plupart des communes communiquent par l'intermédiaire du bulletin communal, notamment durant l'action «Semaine sans pesticides». Certaines posent des panneaux informatifs aux endroits où une gestion différenciée est réalisée pour avertir les citoyens des bienfaits de cette méthode.

Au 1^{er} juin 2018, une nouvelle étape sera franchie afin de mieux protéger les personnes plus fragiles.



Du changement ce mois-ci ...

deviennent

VÉGÉTHALIA

Votre nouveau partenaire dans la gestion d'espaces verts sains et en harmonie avec la nature.

Commune	Matériel de désherbage disponible		Méthodes préventives utilisées	Utilisation de pesticides (où) ?	Gestion alternative dans les cimetières ?	Plan gest* pour diminut* pesticides	Nbre de personnes en charge du désherbage	Actions de communicat* mises en place	Projets en préparation
	à gaz (brûleur)	thermique (vapeur, mousse, ...)							
Amel	/	mécanique 6 (types non précisés)	Pré fleurir, fauchage tardif	Cimetières	Espace vert	Oui	11 personnes	Bulletin communal	Diminution de l'utilisation de pesticides par désherbage et participation citoyenne
Aywaille	2 chalumeaux avec bonnes	/	Enherbement, paillage	Non	Allées enherbées ou hersées, bordures brûlées	Non	2 personnes	Bulletin communal, (si questions de citoyens)	
Büllingen	pas encore ...	pas encore ...	Fauchage tardif	/	/	Plan de gestion différenciée va être créée en 2017	5 personnes	/	
Bütgenbach	Non	Oui	Oui	Cimetières	/	Non	1 personne	/	
Comblain-au-Pont	Oui	Oui (1 commandé)	Paillage et couvre sol	Cimetières	Désherbage mécanique	Oui	2-3 personnes	Sensibilisation en partenariat avec Intradef, articles sur site web et facebook	
Gouvy	1	4 débroussailleuses	Paillage	Cimetières	Plan en préparation avec le Parc Naturel des Deux Ourthes, projet d'enherbement d'un cimetière	Oui	2 personnes, parfois plus, et étudiants	Avis communal sur le printemps sans pesticides	Avec Parc Naturel des Deux Ourthes (inventaire des espaces verts déjà effectué en 2016)
Lierneux	Oui	Oui (débroussailleur)	Ecorces, pierres concassées	Non	Label "Cimetières" à Sart, végétalisation des murs, plantation de haies, parterres devant les columbariums,...	En cours	3 personnes	Bulletin communal et panneaux sur site indiquant le type de technique utilisé	Essai de diverses plantations visant à réduire la prolifération des herbes indésirables, et "cimetières naturels"
Malmedy	Non	2 brosses mécaniques, 4 débroussailleuses et sarclage manuel	Dans les parterres, ajout d'une toile de fond recouverte d'écorces ou de pierres	Cimetières (avec seul herbicide encore autorisé)	Désherbage manuel	Diminution régulière pour arriver à l'objectif zéro en 2019	7 personnes (potentiellement)	Bulletin communal	Pour 2019, achat de matériel plus lourd et engagement de main d'œuvre supplémentaire
Manhay	Non	8 débroussailleuses	Plaquettes de bois de scierie	Non (commune Mayaj)	Désherbage, nettoyage et tonte	Non	2 personnes (en charge cimetières) et 50 étudiants durant l'année	Bulletin communal	Discussion de la gestion des cimetières, de l'achat de matériel, démonstrations de machines par des firmes extérieures et présence à des réunions données par le Pôle de Gestion Différenciée
Saint-Vith	1 brûleur	1 appareil à vapeur	Enherbement, plante couvre-sol, mulching, paillage	Cimetières	Surfaces engravillonnées	Oui	+/-8 personnes	Bulletin communal et presse	Essai d'enherbement, d'un tracteur à mauvaises herbes, ...
Sprimont	3 chalumeaux	Non	Application de minéraux et de graminées (dans les ronds-points)	Cimetières	Une solution alternative à l'utilisation d'herbicides est en discussion	/	4 personnes (en tout 12 ouvriers peuvent le faire)	Bulletin communal	Discussion de la gestion des cimetières, mise en place de communication dans ces lieux
Stavelot	6 chalumeaux avec bonnes	Non	Paillage avec le broyat d'élagage, écorces dans les parterres	Non	Désherbage thermique	Non	Environ 7 personnes	Bulletin communal	
Stoumont	2 désherbeurs à gaz (bonnes portables)	Non	Enherbement et pose de sous-couches en dessous des graviers	Non	Ensemencement et pose de sous-couches	/	2 personnes, 3 en haute saison	Bulletin communal	Prise de contact avec entreprise proposant des démonstrations + visite effectuée au salon des mandataires
Trois-ponts	2	4 (types non précisés)	Paillage aux écorces de pin, mortes et herbes de pelouse	Non	Désherbage thermique et arrachage manuel	En cours	4 à 6 personnes, et étudiants	Bulletin communal, site internet, brochure/charte de citoyenneté	Paillage + plantes couvre-sol
Vielsalm	pas encore ... mais envisagé à brève échéance	pas encore ... mais envisagé à brève échéance	Paillage, couvre-sol (végétal et synthétique)	Cimetières	Sera prévu dans le cadre du plan de gestion différenciée	Oui	Environ 10 personnes, renforcement possible	Bulletin communal	Plan de gestion différencié réalisé par un étudiant, avec prévision d'achat de matériel (désherbeur à gaz ou à vapeur)
Walmes	1 brûleur thermique	3 débroussailleuses à fil	Enherbement, paillage, couvre sol	Cimetières (4 sur 6 en 2016)	Enherbement total de tous les cimetières	Oui	6 personnes partiellement	Article Vlan, bulletin communal, communication dans les cimetières	

Sur le front de la berce du Caucase

Pour la 9^{ème} année consécutive, en 2017, tous les partenaires concernés de notre Contrat de rivière ont à nouveau répondu présent pour poursuivre la lutte contre la berce du Caucase dans le bassin hydrographique de l'Amblève/Rour.

En début d'année, le Contrat rivière a organisé son habituelle réunion préparatoire où l'on parle aussi des actions menées contre d'autres plantes invasives. Cette réunion est l'occasion de coordonner les actions de terrain afin d'éviter que deux équipes différentes parcourent les mêmes sites à quelques jours d'intervalle mais aussi pour s'assurer que le territoire sera bien couvert entièrement. Il s'agit enfin de se partager le travail (économies de temps et d'argent). C'est par exemple le cas pour la gestion des berces présentes le long du Möderscheider Bach, cours d'eau de 2^{ème} catégorie sur la commune d'Amel : l'équipe de la Commune effectue le 1^{er} passage de gestion et l'équipe des cours d'eau de la Province de Liège le 2^{ème} passage (un passage d'économisé pour chaque équipe !).

L'aide du SPW pour la gestion des grosses populations de berces (sites avec + de 100 plants) était cette fois encore à disposition des Provinces et Communes qui en faisaient la demande (3 de nos communes en ont à nouveau profité, Aywaille, Malmedy et Waimes). Une aide précieuse.

Durant la campagne de gestion, la cellule de coordination du Contrat rivière est également sur le terrain pour aider : fourniture d'informations sur les sites, fourniture de documents de sensibilisation, aide pour les démarches des communes auprès de propriétaires privés afin de leur demander de gérer les berces présentes sur leur propriété, explication/démonstration de la bonne méthode de gestion et des précautions à prendre pour les nouveaux ouvriers (n'oublions pas que la berce peut provoquer de graves brûlures), ...

Il s'agit également de répondre aux appels de personnes nous signalant la présence de berces. Une vérification sur place est alors nécessaire. S'il s'agit bien de berces du Caucase, il faut alors encoder ces nouveaux sites. Parfois même nous effectuons une gestion directe.

Pour cette 9^{ème} campagne, la cellule de coordination a géré elle-même 53 plants de berces (la plupart en fleur) sur 13 sites différents (dont 5 nouvellement découverts).

Afin de vous donner une idée des résultats, nous avons rassemblé sous forme de tableaux, le suivi des populations de berces par 3 gestionnaires différents et à 3 endroits bien distincts du bassin (à l'Est, au Sud et à l'Ouest).

Commune d'Amel
Evolution du nombre de berces gérées par la commune depuis 2009

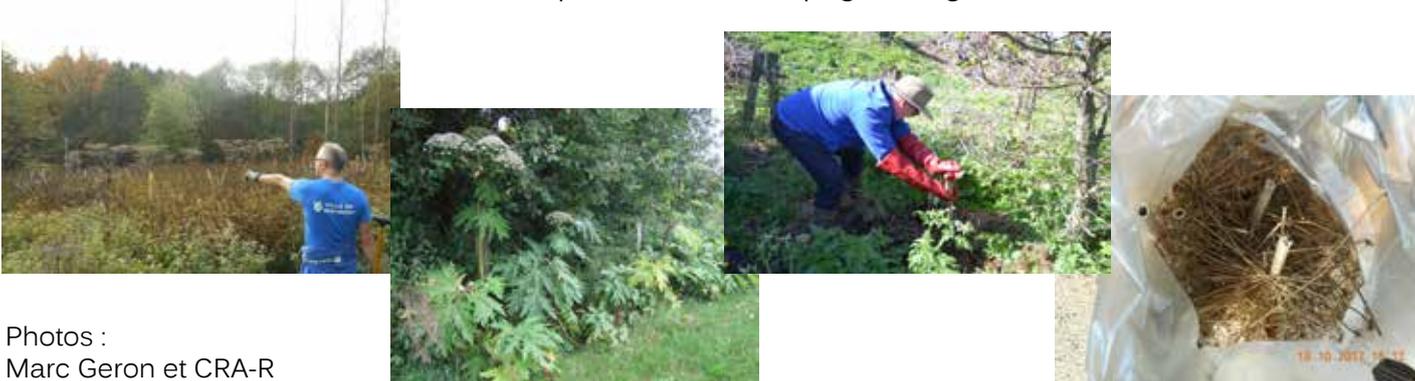
Sites suivis	Nbre plants en 2009	Nbre plants gérés en 2012	Nouveaux sites, gérés, entre 2012 et 2017	Nbre plants gérés en 2017
Möderscheider Bach - sites n°2182-2183-2184-2185-2186-2187	12	0		0
Möderscheider Bach - site n°267	20	35		17
Möderscheider Bach - site n°268	1	0		0
Möderscheider Bach - site n°269	3	2		0
Möderscheider Bach - sites n°270-271-272	30	0		0
Möderscheider Bach - site n°273	1	2		0
Möderscheider Bach - site n°274	1	0		0
Möderscheider Bach - site n°275	20	3		0
Möderscheider Bach - sites n°276-277	3	0		0
Möderscheider Bach - site n°3643 (nouv. site 2015)			1 (en 2015)	0
Möderscheider Bach - site n°278-279-280	6	3		0
Möderscheider Bach - site n°281	8	0		0
Möderscheider Bach - site n°282	3	0		1
Möderscheider Bach - site n°283	1	0		0
Möderscheider Bach - site n°284	1	1		0
Möderscheider Bach - site n°285	11	4		0
Möderscheider Bach - site n°286	1	2		0
Site n°1549 - à l'ouest Möderscheid, jamais trouvé gde berce, encodage par particulier	1	0		0
Rive droite de l'Amel en aval d'Amel - site n°288	14	7		2
Bras de crue de l'Amel aval Deidenberg - site n°287	1	0		0
Bord route sud de Möderscheid - site n°2255	2	0		0
Chantier Degrave à Möderscheid - site n°3641	8	0		7
Rive gauche Ladebach, Ouest de Born - site n°2848 (nouv. site 2012)		1		0
Total nbre de plants	148	60		27

Ces résultats parlent d'eux-mêmes !

On le voit sur ces exemples, le travail réalisé par tous nos partenaires durant ces 9 années de gestion porte ses fruits, les équipes sont efficaces, prudentes (aucun cas de brûlure ne nous a été signalé ces trois dernières années) et ont de moins en moins de berces à gérer. La gestion s'effectue sur des plants plus petits et de moins en moins de plants en fleur.

Petit bémol malgré tout, chaque année plusieurs nouveaux sites berces non connus sont découverts. Si un seul plant fleurit, c'est plus de 10 000 graines qui sont libérées et qui pourront germer au cours des 7 années suivantes ! Si des résultats concrets sont bien là aujourd'hui, il faut rester vigilant et poursuivre la gestion sans relâche le long des cours d'eau, vecteur de dispersion des graines, mais aussi sur le reste du territoire.

Rendez-vous donc, dès le mois de mai, pour la 10^{ème} campagne de gestion coordonnée de la berce !



Photos :
Marc Geron et CRA-R

12 espèces supplémentaires sur la liste européenne des espèces exotiques envahissantes

Petit rappel, le Règlement européen (UE) 1143/2014, relatif à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2015, vise à apporter une réponse coordonnée pour freiner l'expansion et limiter les dommages environnementaux provoqués par les espèces exotiques envahissantes. Il s'accompagne d'un ensemble cohérent d'interdictions et d'obligations à mettre en place par tout un chacun.

La mise en œuvre de ces mesures permet d'apporter une réponse globale, coordonnée et efficace à la problématique des invasions biologiques en Europe. Elle s'appuie sur une collaboration étroite entre tous les Etats Membres. Elle suppose aussi une coopération renforcée avec les secteurs économiques, les organisations non gouvernementales et les citoyens.

Le 12 juillet 2017, la liste d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union européenne a été officiellement étendue. **12 espèces supplémentaires y ont fait leur apparition.** Parmi celles-ci figurent maintenant la berce du Caucase, la balsamine de l'Himalaya, le myriophylle hétérophylle, l'élo-dée de Nuttall et le rat musqué, entre autres.

N'hésitez pas à consulter le site internet <http://biodiversite.wallonie.be/fr/reglement-europeen> pour plus d'informations à ce sujet. Vous y trouverez le texte du règlement ainsi que la liste des 49 espèces reprises. Parmi celles-ci, 28 sont déjà bien implantées en Belgique, 14 pourraient s'y établir prochainement et 7 ne s'y établiront probablement jamais du fait de leurs fortes affinités pour les conditions climatiques subtropicales ou méditerranéennes.

Rappelons que près de 90 % de ces espèces ont fait l'objet d'introductions délibérées en Europe au travers d'activités comme l'aquaculture, l'aquariophilie, l'horticulture, la pêche, etc.

La liste européenne est dynamique et sera régulièrement complétée par de nouvelles espèces exotiques qui s'avèreraient problématiques.

Die Wallonischen Tage des Wassers

Wasserdorfspiel (90') & Abwasserklärung (90')

Schlüpfen Sie für einen Tag in die Rolle eines Landwirtes, Fischers, Försters, oder Flussvertragskoordinators und entdecken Sie die Auswirkungen unseres Handelns auf die Gewässer. Es erwartet Sie ein interaktives Spiel, welches die zahlreichen Probleme rund um das Thema Gewässerschutz einfach beleuchtet und Lösungsansätze zu diesen thematisiert.



Ebenfalls im Programm - Wie funktioniert eine Kläranlage ?
Veranschaulichung mit Hilfe eines Kläranlagenmodells.

Wann ? Vom 16-31/03/2018
Wo ? In den Schulen der 5 Eifelgemeinden
Einschreibung : Flussvertrag Amel-Rur, 080282435
oder crambleve@gmail.com



Schulprogramm 2018

Die Flussverträge, der Naturpark Hohes Venn-Eifel bieten den Schulen folgendes Programm in den Schulen kostenlos an !

Desweiteren bietet IDELUX den Schulen kostenlos:

Kein Abfall in unsere Bäche - Besichtigung des Abfallentsorgungszentrum in Sankt Vith

Entdecken Sie das Sortieren und der Recycling der Abfälle.

Wo ? John-Cockerill-Strasse, 5-7, 4780 St Vith
Einschreibung unter : AIVE-Secteur Valorisation et Propreté - Jean SIMONS 080221854 ou jean.simon@idelux-aive.be



Außerdem besteht die Möglichkeit die Trinkwasseraufbereitungsanlage Sankt Vith kostenlos zu besichtigen.
Vom Brunnen bis zum Wasserhahn - Führung durch die Trinkwasseraufbereitungsanlage in Rodt



Wo ? N675 Schlommefurt
Wann : Zwischen dem 15 et le 30/03/2018
Einschreibung : Stadtwerke St Vith André Servais 080282222

Dans le cadre des Journées wallonnes de l'Eau, le Contrat rivière Amblève/Rour et le CR Moselle/Our vous proposent, comme chaque année, de participer avec votre classe à diverses animations.

Les activités vous sont offertes. Les frais sont pris en charge par les Contrats de rivière ou les partenaires concernés. N'hésitez pas à en profiter. Des personnes et organismes se sont engagés à vous proposer des animations de qualité.

Seule, reste à votre charge, l'organisation du transport si cela s'avère nécessaire.

Visite de la pisciculture de Chanxhe entre le 18 et le 30 mars (moment à fixer lors de l'inscription)



La pisciculture artisanale de Chanxhe, construite en 1991, produit des truites rustiques pour les réintroduire dans l'Ourthe et l'Amblève. Elle poursuit également un programme de sauvegarde de l'ombre. Un travail de longue haleine. Cinq personnes s'y attèlent toute l'année.

Pour élèves du primaire et 1^{ère}-2^{ème} secondaire

>Organisation : Société Piscicole et Halieutique de l'Ourthe (SPHO) **>Lieu :** Pisciculture de Chanxhe, ancienne écluse (à côté du terrain de football) **>Itinéraire conseillé :** sur la route Aywaille – Comblain, prendre de pont de Chanxhe et tourner tout de suite à droite, ensuite suivre la route jusqu'à la pisciculture. **>Horaire :** à fixer lors de la réservation **>Durée :** en fonction de l'âge des enfants **>Matériel à emporter :** vêtements adaptés aux conditions climatiques **>Réservation :** obligatoire (date et heure de la visite fixées à ce moment) **>Inscription et renseignements :** Claudy Gustin 04/369.19.96 (9h30 – 12h00, 13h30 – 15h00)

Visite de la station de potabilisation de l'eau de Rodt entre le 18 et le 30 mars (à fixer)



Cette visite guidée de la station de traitement de l'eau de distribution vous fera découvrir tout le processus mis en place entre le prélèvement à la source et l'arrivée au robinet d'une eau potable de grande qualité, et son réseau de distribution au niveau d'une commune (ici, Saint Vith).

Pour élèves du primaire et du secondaire.

>Organisation : Régie communale des eaux de Saint Vith (Stadtwerk) **>Lieu :** Station de potabilisation de l'eau de Rodt **>Itinéraire conseillé :** à Poteau, prendre la N675 vers Saint Vith et, après avoir passé Schlommefurt et juste avant le carrefour entre la N675 et le contournement de Rodt, prendre la petite route à droite d'accès la station de potabilisation. **>Horaire :** à fixer lors de la réservation **>Durée :** +/- 1h30 **>Matériel à emporter :** / **>Réservation :** obligatoire (date et heure de la visite fixées à ce moment) **>Inscription et renseignements :** André Servais 080/28.22.22 ou andre.servais@st.vith.be

Visite du centre de traitement des déchets de St Vith entre le 26 et le 30 mars (à fixer)



Pour ne pas se retrouver dans nos cours d'eau, nos déchets doivent être collectés. Que deviennent-ils ensuite ? Cette visite guidée du centre de traitement des déchets Idelux-AIVE de Saint-Vith vous apprendra tous les secrets des processus permettant une valorisation et un recyclage optimums de nos déchets de tous types.

Pour élèves du primaire et du secondaire.

>Organisation : Idelux-AIVE - Secteur Valorisation et Propreté **>Lieu :** Centre de traitement des déchets, John-Cockerill-Strasse 5-7 à 4780 St Vith, **>Itinéraire conseillé :** autoroute A27-E42 sortie 14 vers Rodt puis de suite au rond-point la 3ème sortie (Rodter Strasse) et enfin, carrefour suivant, à droite dans la John-Cockerill-Strasse. **>Horaire :** à fixer lors de la réservation **>Durée :** +/- 1h à 1h30 **>Matériel à emporter :** / **>Réservation :** obligatoire **au plus tard une semaine à l'avance** (date et heure de la visite fixées à ce moment) **>Inscription et renseignements :** Jean Simons 080/22.18.54 ou jean.simons@idelux.aive.be

Cette visite peut se combiner avec celle de la station de potabilisation de Rodt
(les 2 sites sont distants d'environ 5 km, soit 5-6 minutes de trajet seulement)

Spectacle "L'eau cassée" pour les écoliers de la commune de Stoumont le mercredi 21 mars



Un plombier est appelé pour réparer un robinet qui ne fonctionne plus. C'est le point de départ d'un spectacle-animation interactif et ludique sur le cycle et les états de l'eau. "Les enfants! J'ai une très mauvaise nouvelle, ce n'est pas le robinet qui ne marche plus, ce n'est pas le robinet qui est cassé, c'est l'eau... qui est cassée! Catastrophe. Le robinet ne coulait pas parce que l'eau n'arrive plus. Ca, c'est une très grosse panne et ce sera difficile à réparer. Cette fois, je vais vraiment avoir besoin de vous. Il faut que nous aidions l'eau à revenir dans le robinet et pour ça, il faut retrouver l'eau. Mais où est-elle ?" Guy Robert du Chakipesz Théâtre.

Pour élèves de maternelle et du 1^{er} cycle primaire de Stoumont.

>Organisation : PCDN de la Commune de Stoumont **>Lieu :** Salle Vallonia, Moulin du Ruy 79 à 4987 Stoumont, **>Itinéraire conseillé :** à Moulin du Ruy, prendre la route vers Exbomont, la salle est sur la gauche de la route avant la sortie du village. **>Horaire :** à 10h00 **>Durée :** une petite heure **>Matériel à emporter :** / **>Réservation :** oui **>Inscription et renseignements :** Marie-Françoise Perat 080/29.26.66 ou marie.francoise.perat@stoumont.be

Visite de la station de traitement de l'eau potable de Montleban le jeudi 22 mars

Cette visite guidée de la station de traitement de l'eau potable vous fera découvrir tout le processus mis en place entre le prélèvement à la source et l'arrivée au robinet d'une eau potable de grande qualité, et son réseau de distribution au niveau d'une commune (ici, Gouvy).

Pour élèves du primaire et du secondaire.

>Organisation : Commune de Gouvy **>Lieu :** Station de potabilisation de l'eau de Montleban **>Itinéraire conseillé :** la station se situe entre Montleban et Baclain (dans la partie ouest de la commune). **>Horaire :** à fixer lors de la réservation **>Durée :** à convenir également **>Matériel à emporter :** / **>Réservation :** obligatoire **>Inscription et renseignements :** Laura Gresse - Coordinatrice de l'ATL de la commune, 0499/35.54.67 ou laura.gresse@gouvy.be

Animation "A la découverte de la mare (et/ou ruisseau)" le vendredi 30 mars



Animation destinée à des élèves de l'école primaire avec pour objectif de leur faire découvrir le biotope de la mare (et/ou ruisseau), son fonctionnement et les êtres vivants qui y vivent.

Pour élèves du primaire de 8 à 12 ans.

>Organisation : Le Fagotin asbl **>Lieu :** Le Fagotin asbl, Route de l'Amblève 56 à 4987 Stoumont **>Itinéraire conseillé :** le Fagotin se situe au centre du village de Stoumont **>Horaire :** 9h-12h ou 13h-

16h **>Durée :** 3h00 **>Matériel à emporter :** bottes, vêtements chauds et imperméables

>Réservation : oui **>Inscription et renseignements :** Le Fagotin asbl 080/78.63.46 ou info@fagotin.be

Animation "A la découverte de la rivière" le vendredi 30 mars



Animation destinée à des élèves de l'école primaire avec pour objectif la découverte de la rivière, de ses facteurs physiques et chimiques, des organismes vivants, indice biotique, pollutions,...

Pour élèves du primaire de 8 à 12 ans.

>Organisation : Le Fagotin asbl **>Lieu :** Le Fagotin asbl, Route de l'Amblève 56 à 4987 Stoumont **>Itinéraire conseillé :** le Fagotin se situe au centre du village de Stoumont **>Horaire :** 9h-12h ou 13h-

16h **>Durée :** 3h00 **>Matériel à emporter :** bottes, vêtements chauds et imperméables **>Réservation :** oui **>Inscription et renseignements :** Le Fagotin asbl 080/78.63.46 ou info@fagotin.be

Animation "Sur la piste du castor" le vendredi 30 mars



Animation sur le castor destinée aux élèves de l'école primaire. Le castor passe souvent inaperçu, mais il laisse derrière lui d'innombrables traces de son passage. Découvrons-les ensemble le long de l'Amblève par une approche ludique, sensorielle et scientifique de notre plus gros rongeur d'Europe.

Pour élèves du primaire de 8 à 12 ans.

>Organisation : Le Fagotin asbl **>Lieu :** Le Fagotin asbl, Route de l'Amblève 56 à 4987 Stoumont **>Itinéraire conseillé :** le Fagotin se situe au centre du village de Stoumont **>Horaire :** 9h-12h ou 13h-16h **>Durée :** 3h00 **>Matériel à emporter :** bottes, vêtements chauds et imperméables. Attention : dénivelé important et terrain accidenté. **>Réservation :** oui **>Inscription et renseignements :** Le Fagotin asbl 080/78.63.46 ou info@fagotin.be





Programme
Grand public



Du 17 au 31 mars 2018 - Vom 17. bis zum 31. März 2018

Activités gratuites proposées **au grand public** par les Contrats rivière Amblève/Rour et Moselle/Our.
Kostenlose Aktivitäten für das breite **Publikum** von den Flussverträgen Amel/Rur und Mosel/Our.

Journée de formation "La rivière" samedi 17 mars à Stavelot



Découvrir l'Amblève, longer ses méandres, voir et entendre la vie cachée, plonger dans l'histoire des lieux, comprendre quelques grands enjeux environnementaux actuels et envisager son futur, tout cela au travers d'activités de terrain variées et d'une analyse globale.

Horaire : de 9h à 17h. **Lieu** : départ de Stavelot (lieux de rdv et autres infos pratiques données lors de l'inscription). **Inscription obligatoire** (nombre de participants limité) par tél. au 04/250.75.10 ou par e-mail à info@education-environnement.be

Une organisation d'Education-Environnement/CRIE Liège et du Contrat rivière Amblève/Rour

Visite de la centrale hydroélectrique de pompage de Coo samedi 17 mars

L'eau, source d'électricité ! La centrale hydroélectrique de Coo joue un rôle majeur au sein du parc de production d'Engie-Electrabel, elle est unique ! Elle exploite la technique dite de l'accumulation par pompage qui présente de nombreux atouts. Elle permet de garder l'équilibre entre la demande et l'offre sur le réseau électrique belge. La puissance maximale disponible à Coo est comparable avec celle du plus gros réacteur nucléaire belge. Introduction théorique suivie d'une visite des installations en passant par la mezzanine surplombant la salle des machines.

Horaire : 1^{ère} visite à 10h, 2^{ème} visite à 13h30. **Lieu** : pavillon d'accueil de la centrale, Route du Lac 1 à 4980 Trois-Ponts. **Inscription obligatoire avant le 15 mars** (nombre de participants limité pour chaque visite) auprès du Contrat rivière Amblève/Rour par tél. au 080/28.24.35 ou par e-mail à crambleve@gmail.com.

Une organisation d'ENGIE-Electrabel

Führung durch die Trinkwasseraufbereitungsanlage in Rodt Sa. den 17. und So. den 18. März

Visite de la station de traitement de l'eau potable de Rodt sa. 17 et dim. 18 mars

Herkunft und Aufbereitung des Trinkwassers werden in einer spannenden Führung erklärt.

Cette visite guidée des installations communales de traitement de l'eau de distribution vous fera découvrir tout le processus mis en place entre le prélèvement à la source et l'arrivée au robinet d'une eau potable de grande qualité, et son réseau de distribution au niveau d'une commune (ici Saint Vith).

Uhrzeit/horaire : zwischen/entre 14h et 17h.

Treffpunkt/lieu rdv : N675 zwischen/entre Schlommefurt und/et Rodt (Gemeinde/Commune de St Vith).

Infos : Stadtwerk St Vith - André Servais 080/28.22.22 oder/ou CR Amblève/Rour 080/28.24.35.

Organisation von/du Stadtwerk St Vith (Gemeinde/commune St Vith)



Barrierefreiheit für Fische - Wanderung im Naturschutzgebiet der Emmels So. den 18. März Balade-découverte dans la Réserve naturelle de l'Emmels le dimanche 18 mars

Besichtigung der Fischtreppe im NSG der Emmels und geführte Wanderung.

Promenade au sein de la réserve naturelle de l'Emmels, avec notamment découverte d'un aménagement rétablissant la libre remontée des poissons dans un affluent de l'Emmels.

Uhrzeit/horaire : 9h - 12h. **Treffpunkt/lieu rdv :** Sekretariat/secrétariat von/de Natagora/BNVS, Hervert 47A, 4770 Amel. **Infos :** Francine Cremer 080/44.81.44. Feste Schuhwerk mitnehmen/prévoir des chaussures adaptées !
Organisation von/de Natagora/BNVS

Balade-découverte "Le Ninglinspo" dimanche 18 mars depuis Sedoz

Remontée du superbe torrent du Ninglinspo, avec ses chutes et ses bains, se poursuivant vers la Charmille puis Vertbuisson avant de redescendre par le sentier des points de vue, soit 13 km de parcours avec forts dénivelés.

Horaire : rdv à 10h15. **Lieu :** rdv sur le parking de la N633 à Sedoz (juste avant Nonceveux).

Renseignements : J. Eenens au 0494/473.513. Prévoir des chaussures adaptées !

Une organisation du Cercle Royal Marie-Anne Libert

Balades-découvertes "Sur la trace du castor" dim. 18 mars à Pont-de-Scay

Une balade le long de l'Amblève où d'étranges signes laissent supposer la présence de ce mammifère méconnu. Cette promenade sera l'occasion de découvrir les différentes facettes de cet animal étonnant.

Horaire : 1^{ère} balade à 10h, 2^{ème} balade à 13h (durée +/-1h30).

Lieu : rdv sur le parking en face de la carrière Belle Roche, rue d'Aywaille 191 à 4170 Pont-de-Scay.

Inscription obligatoire avant le 15 mars (nombre de participants limité pour chaque balade) par tél. au 04/369.26.44 ou par e-mail à info@decouvertes.be

Une organisation des Découvertes de Comblain



Wanderung "Wasser & Wasservögel" entlang der Our So. den 18. März Promenade "Eau et oiseaux d'eau" le long de l'Our di. 18 mars vers Auel

Wanderung zum Thema Wasser & Wasservögel entlang der Our Richtung Auel.

Cheminement le long de l'Our pour découvrir le cours d'eau et les oiseaux qui le fréquentent.

Uhrzeit/horaire : 10h - 14h. **Treffpunkt/lieu rdv :** Alter Bahnhof/ancienne gare Steffeshausen. **Voranmeldung erforderlich/inscription nécessaire :** 080/44.03.95 oder/ou E-mail à crmoselle@gmail.com Picknick, festes Schuhwerk/prévoir pique-nique et chaussures adaptées.

Organisation Flussvertrag/Contrat rivière Moselle/Our + AVES Ostkantone

Spectacle familial "L'eau cassée" mercredi 21 mars à Aywaille

Un plombier est appelé pour réparer un robinet qui ne fonctionne plus. C'est le point de départ d'un spectacle-animation interactif et ludique sur le cycle et les états de l'eau. "Les enfants! J'ai une très mauvaise nouvelle, ce n'est pas le robinet qui ne marche plus, ce n'est pas le robinet qui est cassé, c'est l'eau... qui est cassée! Catastrophe. Le robinet ne coulait pas parce que l'eau n'arrive plus. Ça, c'est une très grosse panne et ce sera difficile à réparer. Cette fois, je vais vraiment avoir besoin de vous. Il faut que nous aidions l'eau à revenir dans le robinet et pour ça, il faut retrouver l'eau. Mais où est-elle ?" Guy Robert du Chakipesz Théâtre. Enfants à partir de 3 ans et leurs parents.

Horaire : à 14h30 (durée : une petite heure). **Lieu :** Salle du Conseil communal, Rue de la Heid 8, à 4920 Aywaille. **Inscription souhaitée** à l'administration communale, par tél. au 04/364.05.19 ou par e-mail à annececile.neycken@aywaille.be

Journée de gestion de la réserve naturelle de la Warchenne samedi 24 mars



Principalement consacrée au débroussaillage de ligneux présents sur le site, cette journée de gestion vous permettra du même coup de découvrir cette belle réserve en amont de Malmedy.

Horaire : rdv à 9h34 à la Ferme d'Arumont, Chemin de la Cense à 4960 Arumont.

Renseignements : D. Batteux au 080/57.15.13. Prévoir bottes, gants de travail et pique-nique.

Une organisation du Cercle Royal Marie-Anne Libert

Atelier "La lessive naturellement ... toute une histoire" sa. 24 mars à Spa

Atelier qui se tiendra dans le beau Musée de la Lessive, et qui est destiné à faire découvrir les produits d'entretien et de lessive naturels, ainsi que d'autres surprises !

Horaire : de 14h00 à 17h00. **Lieu :** Musée de la Lessive, rue Hanster 10 à 4900 Spa. **Inscription obligatoire** auprès du CRIE, Anne-Catherine Martin, par tél. au 087/77.63.00 ou par e-mail à info@berinzenne.be

Une organisation du CRIE de Spa

Balade guidée La mare d'Havelange et Les arbres Napoléon sa. 24 + di. 25 mars

La balade débutera par la découverte des aménagements écologiques et didactiques de la mare d'Havelange, réalisés dans le cadre du Plan communal de Développement de la Nature (PCDN) d'Aywaille. La suite du trajet fera découvrir d'autres jolis coins de nature, leur faune et flore, avec découverte des arbres Napoléon, âgés de 200 ans (plantés lors du mariage de Napoléon I^{er}).

Horaire : samedi 24/03 de 14h00 à 17h30 et dimanche 25/03 de 9h00 à 12h30 (même balade effectuée les 2 jours).

Lieu : rdv au pont qui enjambe l'autoroute E25 au Hameau de Stoqueu (4920 Aywaille).

Renseignements : Jean-Michel Darcis au 0498/51.50.10 ou 0499/36.79.42 ou jmdarcis@yahoo.fr.

Une organisation du PCDN d'Aywaille, d'Ardenne & Gaume et du Contrat de rivière Amblève-Rour

Balade-découverte "Sur la piste du castor" dimanche 25 mars à Stoumont

Le castor passe souvent inaperçu, mais il laisse derrière lui d'innombrables traces de son passage. Découvrons-les ensemble le long de l'Amblève. Approche ludique, sensorielle et scientifique sur notre plus gros rongeur d'Europe.

Horaire : de 9h00 à 12h00. **Lieu :** Le Fagotin asbl, Route de l'Amblève 56 à 4987 Stoumont.

Inscription obligatoire auprès du Fagotin au 080/786346 ou info@fagotin.be. Prévoir bottes ou chaussures imperméables, et vêtements chauds et imperméable. Dénivelé important et terrain accidenté.

Une organisation du Fagotin

Wanderung "Die Warche und ihre Fische" So. den 25. März seit Robertville

Balade-découverte "La Warche et ses poissons" di. 25 mars depuis Robertville

Wanderung durchs obere Warchetal entlang der Warche (Thematik Fische & Fischwanderhindernisse).

Promenade le long de la Warche dans la partie amont de sa vallée, sur le thème des poissons et des obstacles à leur libre circulation dans le cours d'eau.

Uhrzeit/horaire : 10h - 14h. **Treffpunkt/lieu de rdv :** Café - Staumauer/barrage Robertville. **Voranmeldung**

erforderlich/inscription obligatoire : 080/44.03.95 oder/ou crmoselle@gmail.com. Picknick, wetterfeste Kleidung/prévoir pique-nique et vêtements adaptés à la météo.

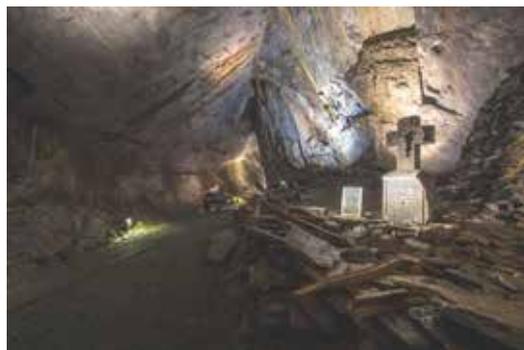
Organisation Naturpark/Parc Naturel HV/H-F - Eifel + Flussvertrag/ Contrat riv. Moselle/Our



Führung der Schieferstollen in Recht Sonntag den 25. März

Visite guidée de l'ardoisière de Recht dimanche 25 mars

Wie Entstand der Rechter Schiefer ? Wo wurde dieser verwendet ? Woher kommen die Wetzsteine ? Welche Rolle spielten die Tiroler Steinmetze ? Oder was haben Haie und Frösche mit dem Rechter Blaustein zu tun ? Diese und noch viele andere Interessante Fragen und Anekdoten werden bei der Führung erklärt.



Quelle est l'origine de l'ardoise de Recht ? Où était-elle utilisée ? Quel rôle jouaient les tailleurs de pierre du Tyrol ? Réponses à ces questions (et bien d'autres) en visitant la mine souterraine de pierre bleue de Recht, rouverte en 2007 pour les touristes. Après une galerie de 400 m vous découvrirez "La cathédrale", les gigantesques salles où fut exploité le schiste de Recht. Un guide passionnant vous expliquera notamment la géologie locale et les dangers des travaux miniers. A voir absolument !

Uhrzeit/horaire : de 14h00 à 16h00. **Treffpunkt/lieu de rdv :** Schieferstollen Recht, Zum Bergwerk, 4780 Recht/St Vith. **Voranmeldung erforderlich/inscription obligatoire** (Beschränkte Anzahl von Teilnehmer/nbre de participants limité) : 080/28.24.35 oder/ou crambleve@gmail.com

Organisation Schieferstollen Recht + Flussvertag Amel/Rur - Contrat rivière Amblève/Rour

Nat'Our : geführte Wanderung Sonntag den 25. März seit Ouren

Promenade guidée "Nat'Our" dimanche 25 mars au départ de Ouren

Geführte Wanderung (13km) vom Dreiländereck bis zur Tintesmühle und Besichtigung der Aufzuchtstation für Flussperlmuscheln (inkl. Picknick mit regionalen Produkten).

Promenade descendant l'Our depuis Dreiländereck" ("Les 3 frontières") un peu en aval de Ouren (commune de Burg-Reuland) jusqu'à Tintesmühle au Grand Duché de Luxembourg, avec visite d'une station de moules perlières et dégustation de produits régionaux lors du pique-nique.

Uhrzeit/horaire : 10h - 16h. **Treffpunkt/lieu de rdv :** Ouren Europadenkmal/monument européen au sud de Ouren, juste avant la frontière luxembourgeoise. **Voranmeldung erforderlich/inscription obligatoire :** 080/44.03.91 oder/ou charlotte.bontinck@botrange.be. Picknick, wetterfeste Kleidung/prévoir pique-nique et vêtements adaptés à la météo.

Organisation Naturpark/Parc Naturel H V/H-F - Eifel + Fondation Hëllef fir d'Natur

Conférence sur "Le Castor" mercredi 28 mars à Bihain (comm. de Vielsalm)

Autrefois, le castor était présent chez nous. Il a été chassé au point de disparaître au 19^{ème} siècle. Il est réapparu en 1990 et colonise actuellement l'ensemble des cours d'eau de notre région. Mais qui est vraiment le plus gros rongeur de notre continent ? Venez apprendre à la connaître !

Horaire : à 19h30. **Lieu :** Hôtel Bois des Roches, Bihain 21A à 6690 Bihain. **Renseignements :** Jean-Pierre Offergeld au 080/21.56.06 ou auboisdesroches@skynet.be.

Organisation : conférence donnée par le Contrat rivière Amblève/Rour à l'invitation de Mrs Offergeld et Vanderschueren

Flusskrebse beobachten in der Our Samstag den 31. März in Andler

Animation "A la découverte des écrevisses" samedi 31 mars à Andler

Flusskrebse beobachten in der Our; Wetterfeste Kleidung; Gummistiefel, Wechselkleidung.

Observation d'écrevisses dans l'Our, avec toutes les explications données par un spécialiste sur les différentes espèces (indigène et exotiques), leur alimentation, ... et toutes les questions que vous vous posez à propos de cet habitant méconnu de nos cours d'eau.

Uhrzeit/horaire : 13h30 - 15h30. **Treffpunkt/lieu de rdv :** Bushaltestelle Andlermühle (Hillclimbing)/arrêt de bus Andlermühle à la sortie nord de Andler (près de la Hillclimbing, la "montée impossible"). **Voranmeldung erforderlich/inscription obligatoire :** 080/44.03.95 oder/ou crmoselle@gmail.com. Prévoir des vêtements adaptés à la météo, des bottes en caoutchouc (et des vêtements de rechange au cas où).

Organisation : Association pour la Sauvegarde et la Promotion des Ecrevisses Indigènes (ASPEI) + Flussvertrag/Contrat rivière Moselle/Our

LIFE ELIA : Améliorer la biodiversité sous les lignes à haute tension



Pour rappel, le projet Life Elia-RTE a pour objectif principal la transformation des emprises forestières des tracés de lignes à haute tension en corridors écologiques en Belgique et en France. Les actions de restauration visent à mettre en place des pratiques innovantes en forêt et de sensibiliser différents publics à l'importance de la biodiversité dans ces habitats linéaires. Parmi ces pratiques, on trouve entre autres l'implantation de mares en milieu forestier, la mise en place de pâturages extensifs, l'implantation de prairies fleuries allégées, etc... (Voir l'article du BL n°25 de déc. 2013)

Une aire de vision à Lierneux

Avoir une lecture du paysage et, peut-être, observer la faune sauvage sous les lignes à haute-tension depuis une aire de vision spécialement aménagée à cet effet... c'est maintenant chose possible sous une ligne Elia dans la commune de Lierneux ! Cette action fait partie intégrante du projet LIFE et a pour objectif de sensibiliser le grand public à la biodiversité et aux efforts environnementaux réalisés sous les lignes par Elia.

Des actions de communication plutôt variées !

En plus des actions concrètes sur le terrain, l'équipe du LIFE Elia-RTE réalise des actions de communication de plusieurs types : un site internet, 8 dépliants explicatifs, 38 panneaux didactiques sur le terrain, 10 brochures compilant les expériences liées au projet, des conférences et articles de presse, des brochures à l'attention des autres transporteurs d'électricité européens... et aussi la création de 3 aires de vision en Région wallonne.

L'aire de vision à Lierneux

C'est à la fin de l'année 2017 que s'est achevée la construction de l'aire de vision de Lierneux ! Cette construction en bois (Douglas local certifié PEFC) au concept original et esthétique s'intègre parfaitement dans son environnement boisé et a été localisée à un endroit dégagé.

Des pieux en bois masquent l'arrivée des visiteurs et symbolisent un des objectifs du LIFE : garder une place maîtrisée aux arbres sous les lignes HT.

L'entreprise Etienne Lorent de Stoumont a réalisé les plans et la construction sur site, après obtention du permis d'urbanisme obligatoire pour de telles constructions. Une rampe d'accès pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) est également prévue.





Deux panneaux didactiques seront placés sous peu dans l'aire de vision et permettront d'expliquer en mots ce paysage qui sera visible à travers les ouvertures d'observations.

Deux autres aires de vision !

En 2017, il y a eu également la construction de deux autres aires de visions à Nassogne et à Bertrix-Pa-liseul. Un réel plus pour ces communes qui voient ainsi un nouvel espace de valorisation touristique dans un environnement un peu particulier... les espaces sous les lignes à haute-tension !

Bilan final du LIFE Elia-RTE

Le LIFE se termine et on ne peut que souligner son efficacité !

Les actions prévues étaient :

- Installation et restauration de lisières forestières ;
- Création des vergers conservatoires ;
- Création et restauration de tourbières, landes et prairies maigres ;
- Création d'une centaine de mares ;
- Lutte contre les espèces végétales invasives ;
- Installation d'une infrastructure de pâturage et de fauchage ;
- Création de prairies fleuries allégées.

Les résultats :

		Objectifs	Résultats
C1	lisières	210 ha	256,68 ha
C2	vergers	20 ha	21,63 ha
C3	habitats naturels	20 ha	87,99 ha
C4	mares	100 ha	137 ha
C5	invasives	25 ha	25,27 ha
C6	fauche pâturage	20 ha	60,49 ha
C7	prairies fleuries	20 ha	34,18 ha
Total		415 ha	623,24 ha

Les secrets de la carrière souterraine du Grand Banc

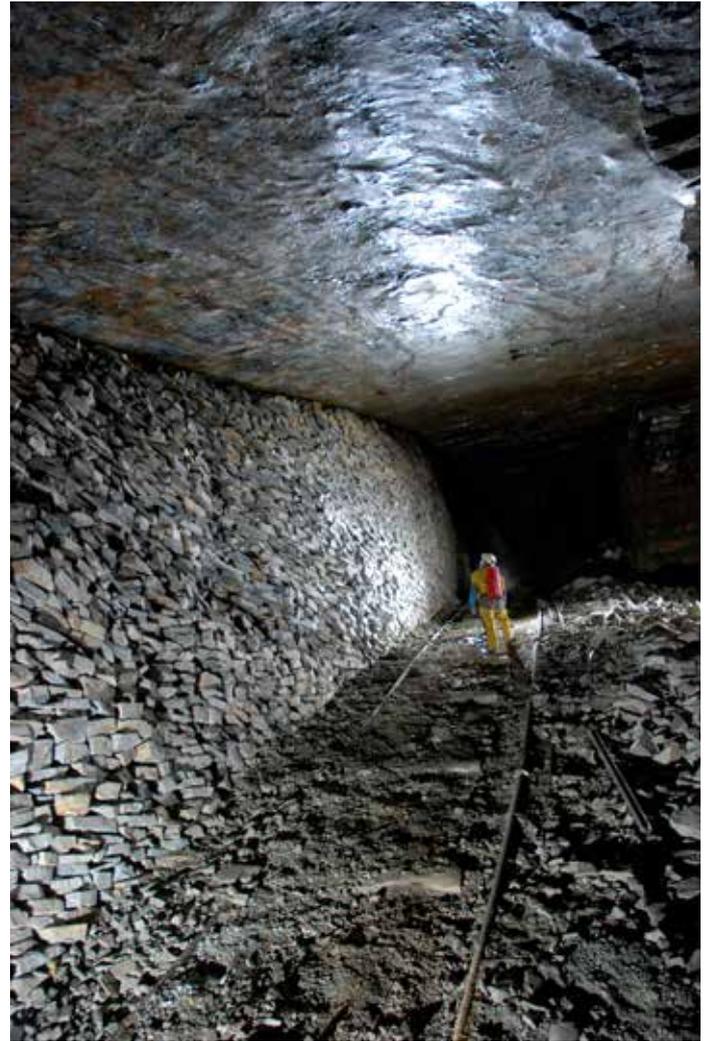
Située sur les hauteurs de Comblain-au-Pont, vers 180 m d'altitude, en bordure du hameau de Géromont, la carrière du Grand Banc est une carrière très intéressante que j'ai eu l'occasion de découvrir avec mon club spéléo dans le cadre d'un suivi scientifique.

Cette carrière de grès est l'une des plus grande qui ai été exploitée dans les environs, et ce depuis la fin du XIXe siècle. Les moellons de pierre qui en sortaient, très durs et compacts, étaient utilisés dans la construction comme pavés, comme pierres d'angles pour les coins des maisons, de portes et fenêtres.



des murs en pierres sèches afin de privilégier certains passages pour la circulation dans la carrière. Cela a formé un dédale de galeries se recoupant à angle droit transformant la carrière souterraine en un véritable labyrinthe d'environ 500 m de long pour 150 m de large, et où, croyez-moi, l'on a vite fait de se perdre !

La partie inférieure de la cavité est occupée par une série de plans d'eau transparente alimentés par des sources.



L'exploitation a débuté à ciel ouvert, mais comme les bonnes couches de grès s'enfonçaient dans le sol avec une pente de 20 degrés vers le nord-ouest, l'exploitation, qui suivait la direction de ces couches, s'est poursuivie en souterrain.

Pour ne pas que le plafond de la carrière leur tombe sur la tête, les carriers ont creusé la roche en laissant à intervalle plus ou moins régulier des colonnes de roche intacte. Entre certaines de ces colonnes, pour ne pas devoir les sortir, ils ont entassés les «déchets d'exploitation», les moellons de trop mauvaise qualité pour pouvoir être utilisés. Ils ont aussi fabriqué avec ces mêmes «déchets»

Après l'arrêt de l'activité de la carrière à la fin des années 70, les entrées ont été remblayées. En effet, pour des raisons évidentes de sécurité et de risques d'effondrement, il fallait en interdire l'accès. Mais, comme le sol de la carrière est en pente, les remblais ont fini par glisser vers l'intérieur et certaines entrées étaient à nouveau ouvertes.

Il fallait refermer ces accès au plus vite ! Mais, au fil du temps, plus seulement pour les raisons de sécurité déjà évoquées. En effet, après l'arrêt de l'activité, de nouveaux occupants ont investi les lieux.



Les dimensions impressionnantes de la carrière souterraine combinées à d'autres facteurs favorables permettent à de nombreux chiroptères (chauve-souris) d'y trouver un gîte hivernal à la fois stable et tranquille. L'existence de plusieurs entrées et le microclimat qui y règne semblent très favorable pour ces animaux. Les vastes dimensions de la salle assurent une importante variété de microgîtes. Il s'agit d'un des sites majeurs de la vallée de l'Ourthe, de la Wallonie, voire présentant même une importance au niveau international, pour l'hivernation de ces animaux très sensibles au dérangement.

A ce titre, le Grand Banc fait l'objet de recensements annuels par le groupe de travail Plecotus de Natagora. On en recense entre 400 à 600 individus. Parmi les 21 espèces présentes en Wallonie, 11 y sont actuellement observées en hivernage. Les espèces majoritairement représentées sont les Vespertillons à moustaches et les Vespertillons de Brandt.

Pour les protéger, la carrière a été classée en CSIS (Cavité Souterraine d'Intérêt Scientifique) et des grilles (laissant passer les chauves-souris) ont été placées sur les entrées pour éviter toute intrusion qui viendrait déranger ces animaux pendant leur long sommeil d'hiver !

Si l'accès est strictement interdit sauf ... aux chauves-souris ! Pourquoi un groupe de spéléologues s'y trouvait-il ?

Et bien, la vaste salle et ses nombreux piliers semblables les uns aux autres, l'étendue de la carrière et sa complexité fait qu'il est possible de s'y perdre mais aussi, les équipes de recenseurs ne sont pas toujours certaines de l'avoir parcourue entièrement ou de ne pas avoir comptabilisé plusieurs fois les mêmes chauves-souris. Il a donc été demandé à notre équipe de spéléologues de dresser un plan précis de la cavité, permettant une meilleure organisation du recensement, permettant également de localiser les endroits d'observations des chauves-souris, en précisant même l'espèce rencontrée !

Pour chaque localisation, avec ce plan, il est également possible d'y associer d'autres mesures : la température, le degré d'humidité, les déplacements d'air. Des données qui permettront un recensement plus précis, des comparaisons dans le temps, d'affiner les connaissances sur les comportements et les préférences de chaque espèce. Et reviendront-elles systématiquement aux mêmes endroits pour hiberner ? Nous avons donc réalisé un travail topographique minutieux et bien utile !

Photos : Gaëtan Rochez

Texte : Pascal Schmitt et Christine Heinesch

Sources : Regards N°82

La piscine au jardin - Un petit bonheur à bien doser

Conseils pratiques du Contrat rivière Meuse aval

L'été arrive, alors comment profiter des plaisirs de la piscine sans nuire à l'environnement ?

1) Comment assurer la qualité de l'eau de votre piscine ?

Une bonne filtration, c'est moins de produits chimiques. Rincer le filtre régulièrement est indispensable. La filtration est d'autant plus difficile si l'eau, souillée, n'est pas traitée à temps.

Astuces et conseils Utilisez un bon système de filtration et effectuez un rinçage du filtre chaque semaine.

Pour maintenir une bonne qualité de l'eau, vous devez la désinfecter. Le chlore est la technique la plus utilisée. Le taux de chlore libre doit osciller entre 1 et 2 mg/l. Dépasser ce taux peut provoquer l'irritation des yeux et des poumons.

Dans la rivière, où le trop plein de votre piscine finira par arriver, **les poissons sont, eux, sensibles à des taux de chlore 100 fois inférieurs !** Il est toujours conseillé d'attendre 48 h après l'ajout de chlore avant de vidanger sa piscine, en tout ou en partie, afin que le chlore libre s'évapore.

Astuces et conseils Contrôlez le pH de l'eau à l'aide de testeurs vendus dans le commerce avant de doser le chlore.

Pour maintenir la neutralité de l'eau, d'autres produits chimiques devront aussi être utilisés (acide sulfurique, soude caustique...). Mal dosés, ces produits auront également un impact tant sur votre santé que sur l'environnement.

2) Comment préserver ma santé et celle des cours d'eau ?

Dans la piscine, le chlore réagit avec l'azote de l'urée (urine, sueur, salive) et avec le carbone des végétaux (feuilles, pollen...). Ces résidus de la chloration sont soupçonnés d'être nocifs pour l'homme et pour l'environnement.

La qualité de l'eau de votre piscine va donc dépendre de votre hygiène.

Astuces et conseils Soyez propre : douchez-vous avant la baignade, évitez autant que possible les jouets et les pieds sales, protégez la piscine des débris végétaux et nettoyez-la régulièrement.

3) Pour consommer moins d'eau

- Sachez que certains filtres consomment plus d'eau que d'autres. Informez-vous.
- Evitez les gaspillages : jeux intempestifs, vidanges abusives, fuites...

4) Pour chauffer votre piscine

- Pour votre piscine gonflable, des tapis solaires permettent d'augmenter la température de l'eau de 2 à 3°C.
- Pour une plus grosse piscine, une pompe à chaleur ou un chauffage solaire permettront d'utiliser l'énergie naturelle.

Bon amusement !



Les déchets verts de la belle saison

Les déchets, on en parle chaque jour. Parc à conteneurs, collectes sélectives, duobacs, taxes diverses, les moyens mis en place pour nous aider à trier, recycler et moins produire sont légion. Notre mode de vie génère de plus en plus de déchets qu'il faut gérer sous peine d'asphyxie.

Dans ce même ordre d'idées, nos cours d'eau sont un patrimoine commun.

Hélas, ils sont devenus trop souvent le réceptacle de détritiques divers, qui les polluent de façon plus ou moins grave. Leur abandon se fait en totale méconnaissance des conséquences sur la rivière, et au mépris de la loi. Parfois, nous en sommes les auteurs involontaires... ou inconscients.

Et les déchets «verts» ?

A la belle saison, dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges leurs tontes de pelouse, le produit de la taille des haies, les feuilles mortes, voire les épluchures de légumes.

Pourquoi ces déchets sont-ils gênants, puisqu'ils sont « biodégradables », et qu'à terme, ils donnent du « compost » ?

Un petit mot d'explication ...

Qu'appelle-t-on les déchets verts ?

Ce sont les résidus végétaux des travaux de jardinage : la tonte des pelouses, la taille des haies, des arbres et des arbustes. Les feuilles mortes et les sapins de Noël entrent aussi dans cette catégorie.

Pourquoi posent-ils problème ?

Ils menacent la stabilité des berges. Déposés le long des berges, ils provoquent une asphyxie des plantes, et le pourrissement de leurs racines.

Conséquence : la berge peut se déstabiliser suite à des circonstances météorologiques défavorables (pluies d'orages ...).

Ils polluent le ruisseau. Les résidus de tontes de pelouse se décomposent dans l'eau, contribuent à la **pollution organique** du cours d'eau, et finalement, à son **eutrophisation**. Ils contribuent à une réduction de la teneur en oxygène dissous, au colmatage des fonds.

Les dépôts répétés de déchets verts le long d'une berge provoquent l'enrichissement du sol, et l'apparition d'une végétation nitrophile (qui préfère les sols riches en nitrates) exubérante (orties et lisérés essentiellement), au détriment de la végétation caractéristique des berges (baldingère, reine des prés, iris,...) et de la faune qui lui est liée (libellules, éphémères et autres insectes ...). L'accès même de la berge est rendu difficile !

Ils empêchent le bon écoulement des eaux. Les branches et des déchets végétaux volumineux forment rapidement des mini-barrages où viennent s'accumuler d'autres objets flottants. En cas de crue, ces barrages provoquent une élévation anormale du niveau d'eau et des inondations. Une branche solide suffit parfois à former un barrage qui retiendra l'eau jusqu'à 20 centimètres au-dessus de son niveau normal.

Que faire des déchets verts ?

S'abstenir de jeter ses déchets le long de la berge ou dans le cours d'eau, mais aussi dans les endroits humides (petits marais, etc...). Si possible, ne pas les brûler, mais plutôt les rassembler, et les valoriser soit par le **compost**, soit en les conduisant au **parc à conteneurs**.

Pensez-y !



Quand les cours d'eau retrouvent leurs noms

Nos rivières et ruisseaux méritent une attention de tous les jours, mais il faut d'abord les sortir de l'anonymat ! Peut-être avez-vous remarqué dans le bassin hydrographique de l'Amblève et affluents la présence de nouveaux panneaux signalétiques reprenant le nom des cours d'eau en ce début du mois de mars ?

C'est le résultat d'un achat groupé par les Communes, encadré par le Contrat de rivière, de nouveaux panneaux identifiant les cours d'eau là où ceux-ci croisent une voie de circulation routière.

Ce projet est le prolongement d'autres achats

groupés réalisés par les Contrats de rivière qui ont débutés dès 2005 et auxquels le Contrat rivière Amblève/Rour s'est joint en 2015.

Suite au succès rencontré auprès des communes, l'opération a été renouvelée en 2017-2018, avec la participation de 9 Contrats de rivière dont celui de la Moselle pour la 1^{ère} fois (« Notre voisin » et le petit dernier des CR maintenant au nombre de 14).

En ce début du mois de mars, c'est 939 nouveaux panneaux mentionnant le nom des cours d'eau qui sont en cours de placements aux 4 coins de la Wallonie grâce aux Contrats de rivière dont 243 sur notre bassin.

Résumé de l'ensemble des panneaux rivières placés via un projet «Contrats de rivière»

Contrat Rivière	2017-2018	2015	2014	2013	Avant 2013
Amblève/Roer	243	103	0	0	0
Moselle	9	0	0	0	0
Dendre	30	101	0	0	0
Dyle-Gette	303 sentiers	0	0	0	2005 : 412 2010 : 174
Escaut-Lys	58	0	0	0	0
Haine	23	41 sentiers	214	0	0
Lesse	0	182 sentiers	0	0	69
Meuse Amont et Oise	0	0	0	294	0
Meuse Aval	213 sentiers	169	0	0	2011 et 2012 : 358
Ourthe	47 voiries 8 sentiers	3	45 voiries 42 sentiers	117	234
Sambre	5	206 voiries 54 sentiers	323	0	0
Semois-Chiers	0	256	0	0	107
Senne	0	50	0	0	49
Vesdre	0	0	0	0	0
Totaux	939	1 165	624	411	1 403

Total : 4 542 panneaux

En une dizaine d'année, plus de 4 500 panneaux de dénomination de cours d'eau ont été placés et des centaines de ruisseaux ont retrouvé un nom en Wallonie !

Les panneaux respectent les normes officielles des signaux d'indication de cours d'eau (signal F57). Ces normes définissent la hauteur des lettres, le symbole des cours d'eau (les deux petites vagues) et des inscriptions en bleu sur fond blanc. Elles définissent également aux abords de quels types de voiries les panneaux peuvent être placés. Les petits formats sont placés aux bords des routes limitées à 70 km/h maximum et les grands sur les routes limitées à 90 km/h.



Photo : Charles Legros



Reportage RTC TL Liège



Cet achat groupé a permis d'obtenir un prix tout à fait compétitif pour les communes participantes soit une réduction de +/- 50 %.

Quatorze communes du bassin ont participé au projet d'achat groupé avec les Contrats de rivière Amblève/Rour et Moselle. Cette volonté commune donne une identité forte au projet. Il n'en n'est que plus porteur.

Commune d'Amel :	24	
Commune d'Aywaille :	10	
Commune de Büllingen :	37	
Commune de Bütgenbach :	22	
Commune de Gouvy :	20	
Commune de Lierneux :	28	
Commune de Manhay :	5	
Commune de Saint Vith :	16	--> 7 côté Amblève et 9 côté Our (Moselle)
Commune de Sprimont :	4	
Commune de Stavelot :	16	
Commune de Stoumont :	17	
Commune de Trois-Ponts :	20	
Commune de Vielsalm :	28	
Commune de Waimes :	5	
		Total : 252 panneaux



En 2015, 103 panneaux avaient déjà été acquis par les communes du bassin : Comblain-au-Pont (1), Aywaille (15), Manhay (4), Stavelot (17), Stoumont (18), Vielsalm (33) et Waimes (15).

En parallèle de l'achat groupé par les communes (panneaux principalement pour les routes communales), le SPW – la Direction générale des Routes et Autoroutes (la DGO1) a acquis 12 nouveaux panneaux qui sont en cours de placement. 1 sur le District routier de Vielsalm et 11 sur le District routier de Stavelot.

Nous espérons ainsi attirer l'attention sur la présence de ces cours d'eau dans notre paysage quotidien pour leur réappropriation sociale, pour la création d'un sentiment d'appartenance à un bassin versant. Connaît-on toujours bien le petit ru qui passe près de chez nous ?

Le nom des petits ruisseaux ne sont pas oubliés car ils jouent un rôle essentiel dans l'ombre des rivières. L'adage le dit bien : les petits ruisseaux forment les grandes rivières.

C'est également la garantie d'une meilleure préservation de nos rivières qui est visée par leur identification claire et leur mise en valeur.



Erratum

«Suite à notre entretien téléphonique concernant les radeaux végétalisés du lac des Doyards (page 16 du n° 33), je vous propose de remplacer les deux dernières phrases par : "Ce projet a été initié par Guy Sevrin, un habitant de Vielsalm, suite à un appel à projet lancé par la Commune de Vielsalm et la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) dont il est membre. Il a obtenu le 2^e prix, ce qui a permis le financement et la mise en place d'un premier radeau en juin 2017. Sa fabrication a été confiée à la "Maison Wallonne de la Pêche" avec l'aide du promoteur et des pêcheurs locaux. Un second radeau végétalisé est à l'étude." D'avance, je vous en remercie et vous prie d'agréer, Madame Heinesch, l'assurance de ma considération distinguée.»

Guy Sevrin. Tél.: 080 215512

Agenda

Les JWE Journées wallonnes de l'Eau : du 17 au 31 mars

Be-Wapp, Grand nettoyage de printemps : 23, 24 et 25 mars

2^{ème} Comité technique du sous-bassin hydrographique : le 4 mai

Campagne d'arrachage de la berce du Caucase : mai-juin

Campagne d'arrachage de la balsamine de l'Himalaya : juillet

Publicités



hs HUPPERETZ SERVICES SA
Gestion des salaires

Un regard clair, précis et personnalisé
sur la gestion de votre personnel salarié

Un service bilingue et proche de chez vous

Rue des Anciennes Granges 3 - 4960 MALMEDY - T.080 79 99 79
marc.dillon@hupperetz.be - www.hupperetz.be

Par sympathie

AD Trois-Ponts
avenue de la Salm 150
B - 4980 Trois-ponts
T el. 080/68.18.70
Fax. 080/68.52.74

Heures d'ouverture :
Lun.- Sam. : 9h - 19h
Dimanche : 9h - 12h

Gîte rural
Sterpigny, 18 à 6673 GOUVY - BELGIQUE

Renseignements: **Madame Claire Boullenne**
GSM : +32 (0)477 35 70.04
Tel : +32 (0)4 368 81 20

Le manoir de Sterpigny

Venez vous ressourcer au Manoir de Sterpigny

Situé dans le Parc Naturel des deux Ourthes, Sterpigny est un petit coin de Paradis, offrant un écrin de nature douce et paisible pour d'agréables promenades champêtres, balisées ou guidées.

www.lemanoirdesterpigny.be
claire.boullenne@gmail.com

RETROUVEZ TOUTE LA PÊCHE DANS LE BASSIN DE L'AMBLEVE SUR :

Fédération Halieutique de l'Amblève

WWW.PECHE-AMBLEVE.BE

Fédération Halieutique de l'Amblève ASBL

CARPENTIER
Graineterie

Produits et accessoires pour animaux, de jardin, de boulangerie, d'apiculture, pommes de terre, charbons et pellets

Avenue de la Porallée 28
4920 Sougné-Remouchamps
info@gr-carpentier.be

Installateurs d'alarmes agréés SPF Intérieur n° 20 1901 05

3E technic sprl

- SMART HOME
- VIDÉOSURVEILLANCE - CAMÉRAS
- SYSTÈMES D'ALARME

DEVIS ALARME GRATUIT : 080/68.49.49

VENTE - LOCATION - DÉPANNAGE
INFORMATIQUE - ÉLECTROMÉNAGER - SON & LUMIÈRE

Route de Coo 28, Trois-Ponts - www.3etechnic.be - info@3etechnic.be

Belfius
Banque & Assurances

**Ardenne - Spa
Pays de Herve**

Aubel - Battice - Dison
Herve - Malmedy
Spa - Stavelot
Theux-Pepinster
Vielsalm - Welkenraedt

LIBRAIRIE-PAPETERIE

De l'allée verte

à partir du 20 mars nous vous accueillerons à notre

**NOUVELLE ADRESSE
anciennement PREMAMAN**

vaste parking privé

Avenue des Démineurs, 18 - 4970 Stavelot - 080.86.24.91



RENARD
MENUISERIE

Vistez notre show-room pour
des informations complémentaires

MENUISERIE RENARD

MENUISERIE GÉNÉRALE | AMÉNAGEMENT D'INTERIEURS
FAUX PLAFONDS | CUISINES

Châssis • Portes • Vérandas • Portes intérieures • Escaliers
Meubles de rangement sur-mesure • Cloisons • Faux plafonds suspendus
Faux plafonds tendus VECTA DESIGN • Volets et protections solaires
Protection incendie • Parquet (100 m² exposés)



La cuisine de vos rêves !
choisissez la qualité -15 ans de garantie



VECTA DESIGN LA SOLUTION IDÉALE POUR L'ESTHÉTIQUE DE VOTRE INTÉRIEUR
LES FAUX PLAFONDS **VECTA DESIGN** VOUS GARANTISSENT :

- Un aspect sans fissures
- Une étanchéité à l'eau
- Un confort acoustique sans précédent
- Une économie de peinture
- Un entretien presque inexistant. Etc.....

Avenue de Norvège 15- 4960 Malmedy

Tél. 080 33 78 80 | Fax : 080 33 85 72 | www.menuisiererenard.com



Province
de Liège

Ce bulletin est imprimé avec l'aide de l'imprimerie provinciale

Le Contrat de Rivière de l'Amblève-Rour : un projet mené avec les communes de Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, St-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, le Ministère de l'Agriculture et de la Ruralité de la Région Wallonne et les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Wasserlaufvertrag für die Amel-Rur : das Projekt wird geführt mit den Gemeinden von Amel, Aywaille, Büllingen, Bütgenbach, Comblain-au-Pont, Gouvy, Lierneux, Malmedy, Manhay, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Sankt-Vith, Trois-Ponts, Vielsalm, Waimes, das Landwirtschafts-Ministerium, die Wallonische Region und die Provinzen Lüttich und Luxemburg.



N'oubliez pas d'aimer notre page Facebook
<https://www.facebook.com/crambleve/>